

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2020

Secrétaire de séance : Alain PESEUX.

Absents excusés : Christine BILLOD-LAILLET (pouvoir à Paul RUCHET) et Denis PUGIN.

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

Le Maire ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 12 décembre 2019** : à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

##### 1) Certificat d'urbanisme

RUCHET Paul	rue de Bermotte	Construction maison	<b>Favorable</b>
-------------	-----------------	---------------------	------------------

Il est proposé de procéder à un échange de parcelles entre Monsieur RUCHET, futur acquéreur et la commune ; frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur. Une soulte sera dûe par Monsieur RUCHET, la superficie de la parcelle vendue par la commune étant supérieure à celle cédée par l'acquéreur.

Le Conseil municipal donne son accord.

##### 2) Permis de construire

TOURNOUX Pascal	2 rue de la Bruyère	Abri voiture	<b>Défavorable</b>
ALONSO Jacinto	6 rue des Vergers	Garage double	<b>Défavorable</b>

##### 3) Déclarations préalables

TUPIN Jacques	29 rue Cusenier	Clôture	<b>Favorable</b>
HORY Dominique	17 route d'Ornans	Serre	<b>Favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la CCPHD

##### 1) Certificat d'urbanisme

Me BARTHELEMY	6 rue du Tertre	Construction maison	<b>Accordé</b>
---------------	-----------------	---------------------	----------------

##### 2) Permis de construire

TOURNOUX Pascal	2 rue de la Bruyère	Abri voiture	<b>Refusé</b>
MOREL Cédric	14 rue Cusenier	Extension sur résidence	<b>Accordé</b>

##### 3) Déclarations préalables

WOILLARD Jocelyne	25 rue Bellevue	Clôture	<b>Accordé</b>
-------------------	-----------------	---------	----------------

### **III – Avenants travaux de requalification du bourg**

Travaux complémentaires demandés par le Maître d'œuvre pour :

- le redimensionnement du collecteur d'eau pluviale dans la partie basse de la rue Cusenier
- le raccordement eau pluviale sur la faille rue du Champ de Foire

Pour la somme de + 22 898.76 € HT à l'entreprise BONNEFOY.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant.

### **IV – Multi-accueil : avenant délai fin de travaux**

Pour certaines entreprises, les levées de réserves des travaux du multi-accueil sont postérieures à la date officielle de fin des travaux du 30 juin 2019.

Des pénalités journalières devraient s'appliquer.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises, il est proposé de décaler pour raison administrative la date de fin des travaux au 31 janvier 2020.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les avenants.

## **V – Travaux d'élagage et d'abattages d'arbres sur le domaine public**

Les employés communaux ont réalisé des travaux d'abattage et d'élagage d'arbre au niveau des sites suivants :

- Entrée Charbonnières
- Station d'épuration Etalans

### Exploitation et débardage des bois

Il est rappelé que les responsables d'exploitation de parcelles privées doivent prévenir la commission des bois ou la mairie 48 heures avant les travaux.

## **VI – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019.

## **VII – Demande de DETR vidéoprojecteur interactif pour l'école**

Proposition d'achat d'un vidéoprojecteur interactif pour la classe de CE2.

Une subvention peut-être sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention.

## **VIII – Locataires : remboursement caution**

➤ Départ de Monsieur BELIARD et Mme MICHEL : remboursement de la caution pour un montant de 385.41 €. A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à rembourser la caution.

## **IX- Questions diverses**

➤ Le bâtiment Lapoire abritant commerces et logements communaux est mal isolé. C'est pourquoi, un audit énergétique sera effectué par le Syded.

➤ Une signalétique sera apposée sur les façades des bâtiments communaux : école, espace socio-culturel et multi-accueil.

➤ Le réseau d'eau potable de la commune de Charbonnières les Sapins sera rénové rue de l'Eglise.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : Jeudi 20 février 2020 à 20h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Alain PESEUX